

Arrondissement d'Outremont

Opération de dynamitage dans la nouvelle cour de voirie de l'arrondissement d'Outremont.

Dans le cadre du projet du site Outremont de l'Université de Montréal, la Ville de Montréal entreprendra des opérations de dynamitage dans la rue menant à la nouvelle cour de voirie de l'arrondissement d'Outremont.

Les équipes de dynamitage se mobiliseront au cours de la semaine du 21 juillet pour une durée de 2 à 4 semaines.

Opérations de dynamitage

En raison de la présence de roc dans le sol, des travaux de dynamitage à faible intensité seront réalisés.

L'entrepreneur a effectué un relevé des infrastructures situées à proximité des travaux avant le début des opérations. Un rapport sera produit à la suite de ce relevé préventif afin de documenter les impacts possibles de ces opérations sur les immeubles à proximité des travaux.

Technique de dynamitage

La technique de dynamitage utilisée causera peu de nuisances sonores et de vibrations pour les résidents du secteur. Les matériaux explosifs seront enfouis dans le sol et ensuite recouverts de matelas.

Ainsi, aucun débris ne sera projeté dans les airs et les bruits seront contrôlés par les matelas.

Mesures préventives

La technique de dynamitage utilisée est sécuritaire et aura peu d'impacts sur les résidents et les immeubles avoisinant le chantier. Cependant, certaines mesures préventives seront mises de l'avant par l'entrepreneur.

- Des sismographes seront installés près des zones de dynamitage afin de contrôler les vibrations causées par les détonations.
- Des relevés des vibrations dans le tunnel de la STM seront effectués lors de la première période de dynamitage afin de s'assurer qu'aucun impact ne se fera ressentir dans les installations du métro.
- Un signal sonore se fera entendre avant chaque détonation afin d'aviser les résidents.
- L'entrepreneur installera, à titre préventif, des avertisseurs de monoxyde de carbone dans les résidences à proximité de la zone des travaux et distribuera des dépliants explicatifs des mesures à prendre concernant l'intoxication au monoxyde de carbone.

Horaire de dynamitage

Les équipes de travail seront sur place du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



Ligne Info-travaux : 514 872-3777, entre 8 h 30 et 16 h 30.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le 311 en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction des infrastructures de la Ville de Montréal.**

